BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 992

52 – HAUTE-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAUMONT

Ventes et cessions

489 665 166 RCS Chaumont.
GARANCE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : 50, Rue Gambetta, 52100 Saint-Dizier.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE GARANCE Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 100 000 euros Siège social : 50, rue Gambetta 52100 SAINT-DIZIER 489 665 166 RCS CHAUMONT ET ROMANCE Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 43 000 euros Siège social : 16, rue Gambetta 52100 SAINT-DIZIER 533 554 630 RCS CHAUMONT AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT DIZIER du 15 décembre 2022, La société GARANCE, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, dont le siège social est 50, rue Gambetta 52100 SAINT-DIZIER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 489 665 166 RCS CHAUMONT, et la société ROMANCE, société à responsabilité limitée au capital de 43 000 euros, dont le siège social est 16, rue Gambetta 52100 SAINT-DIZIER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 533 554 630 RCS CHAUMONT, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société GARANCE par la société ROMANCE. La société GARANCE ferait apport à la société ROMANCE de la totalité de son actif, soit 1 231 182,49 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 900 163,18 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 331 019,31 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société HOLDING REMY, Société par actions simplifiée au capital de 616 700 euros, dont le siège social est situé 16, rue Gambetta 52100 SAINT-DIZIER, immatriculée sous le numéro 488 701 798 RCS CHAUMONT-52000, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er février 2022, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société GARANCE depuis le 1er février 2022 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société ROMANCE. La société GARANCE sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 31 janvier 2023. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion

dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de CHAUMONT au nom des deux sociétés le 21 décembre 2022. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent..

